

CHALLENGES DU COMITE D'ILE DE FRANCE 2019

Organisés par le Comité d'Ile de France, le CSM Clamart et avec le concours des Comités départementaux franciliens

SAMEDI 21 et DIMANCHE 22 Septembre 2019

À SOURDUN (77)

COMITE D'ORGANISATION :

M. Jean-François MAILLET, Président du Comité régional de l'Ile de France.
M. Gilles ARDIN, Président de la commission de la route.
M. William BASTIT, Président de la commission des jeunes.
M. José GOUERE, Président du Comité départemental de Seine et Marne.
M. Fabian FREBY, Président du CSM Clamart Cyclisme 92.

COMITE D'HONNEUR :

M. Christian JACOB, Député de la 4^{ème} circonscription de Seine et Marne.
M. Patrick SEPTIERS, Président du Conseil départemental de Seine et Marne.
M. Eric TORPIER, Maire de Sourdun .
M. Jean-Pierre NUYTENS, Maire de Chalaute-la-Petite.

REGLEMENT

Les challenges du CIF sont réservés aux clubs vainqueurs dans chaque catégorie en 2019, ainsi qu'aux associations qualifiées par le classement statistiques des prix d'équipe arrêté au 14 Juillet 2019, excepté pour l'épreuve Pass Cyclisme qui est ouverte à tous les clubs franciliens et l'épreuve Femmes qui est ouverte à l'ensemble des clubs affiliés à la FFC.

Les associations qui ne seraient pas en accord avec le classement annoncé doivent faire part de leur réclamation avant le 7 septembre 2019, auprès du Président de la commission de la route (gilles.ardin@wanadoo.fr).

Les Challenges Route 2019 se disputent par équipes. Le port du maillot aux couleurs du club est obligatoire, exception faite pour les Champions Nationaux et Régionaux sur route, de leur catégorie, qui pourront porter leur maillot distinctif.

Les coureurs mutés et les nouveaux licenciés après le 14 Juillet ne sont pas admis.

Les épreuves ne sont pas ouvertes aux titulaires d'une licence accueil ou carte à la journée.

Le jour des épreuves, les absents pour des motifs divers pourront être remplacés par un autre licencié du même club, répondant aux critères de participation de l'épreuve concernée.

Le remplaçant prendra le dossard du coureur absent. Les titulaires remplacés seront autorisés à participer à une autre épreuve. Aucune pénalité pour "absence au départ" ne sera appliquée.

Dans toutes les épreuves, 2 licenciés étrangers hors Espace Economique Européen pourront être inclus dans l'équipe. Cette règle ne s'applique pas aux licenciés de 18 ans et moins.

Les associations qui seraient qualifiées pour des épreuves officielles du calendrier fédéral le même jour et qui n'y participeraient pas, ne seront pas autorisées à participer aux Challenges du CIF.

Seuls les véhicules de l'organisation, les véhicules de dépannage neutre (*1 véhicule par Département sur les épreuves du Dimanche*) auront le droit de circuler sur le circuit. Tous les autres véhicules devront utiliser obligatoirement les parkings selon les instructions du service de sécurité.

La remise des dossards se fera à proximité de la mairie de Sourdun, place de l'église. Seul un dirigeant licencié de l'association qualifiée pourra récupérer ces dossards. Il devra se présenter, muni de sa licence ainsi que de celles de l'ensemble de ses coureurs présents au départ.

Le circuit réservé aux compétitions ne devra être emprunté que par les compétiteurs de la course concernée. Le non-respect de cette règle sera sanctionné.

Le ravitaillement sera autorisé suivant la réglementation fédérale.

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

Epreuve Pass Cyclisme D1, D2, D3, D4

Epreuve ouverte aux licenciés des clubs Franciliens affiliés FFC. Participation limitée à 180 coureurs.

Composition des équipes : 3 coureurs minimum à 6 coureurs maximum.

Engagements : 9€ par Internet sur le site fédéral.

Parcours : Rue Jules Ferry, rue de Chalautre, rue du 27 août 1944, voie aux vins, rue d'Hermé, D78 soit 8,1 kms, à parcourir 9 fois (72.9 kms).

Dossards : Rue Jules Ferry de 10h45 à 11h45.

Départ : 12h00, rue Jules Ferry.

Arrivée : Rue Jules Ferry.

Contrôle Médical : Rue du vieux château.

Protocole à 14h30 : Podium devant la mairie, place de l'Eglise.

Il sera établi un prix d'équipe sur trois hommes au classement scratch de l'épreuve.

CLUB VAINQUEUR EN 2018 : US METRO TRANSPORTS.

Récompenses :

- 6 bouquets, 6 médailles et 1 coupe à la première équipe de l'épreuve.
- 1 coupe aux clubs classés 2^{ème} et 3^{ème}.
- 1 bouquet et 1 coupe au vainqueur de l'épreuve.

Epreuves Féminines Juniors-Seniors et Minimes-Cadettes

Les épreuves féminines sont ouvertes aux licenciées à l'ensemble des clubs affiliés FFC.

Composition des équipes en nombre illimité avec un minimum de 3 participantes sur chacune des deux épreuves pour participer au prix d'équipe.

Engagements Seniors et Juniors : 9€ par Internet sur le site fédéral.

Engagements Cadettes et Minimes : 7€ par Internet sur le site fédéral.

Parcours : Rue Jules Ferry, rue de Chalautre, rue du 27 août 1944, voie aux vins, rue d'Hermé, D78 soit 8,1 kms, à parcourir 8 fois (64,8 kms) pour les Seniors et Juniors et 5 fois (40,5 kms) pour les Cadettes et Minimes.

Dossards : Rue Jules Ferry de 13h30 à 14h30.

Départ : Seniors et Juniors 14h45, rue Jules Ferry.

Départ : Cadettes et minimes 14h50, rue Jules Ferry.

Arrivées : Rue Jules Ferry.

Contrôle Médical : Rue du vieux château.

Protocole à 17h00 : Podium devant la mairie, place de l'Eglise.

Il sera établi un prix d'équipes tenant compte du classement scratch de chacune des épreuves.

CLUBS VAINQUEURS EN 2018 :

Seniors et Juniors : CO COURCOURONNES CYC FEMININ, Minimes-Cadettes : CS VILLETANEUSE.

Récompenses :

- 3 bouquets, 3 médailles et 1 coupe à la première équipe de chaque épreuve.
- 1 coupe aux clubs classés 2^{ème} et 3^{ème}.
- 1 bouquet et 1 coupe au vainqueur de chaque épreuve.

EPREUVE SANS PRIX

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

2^{ème}, 3^{ème}, Juniors et Pass 'cyclisme open

Epreuve réservée uniquement aux associations franciliennes qualifiées dans cette catégorie.
Composition des équipes : de 3 coureurs minimum à 6 coureurs maximum.

Engagements : 9€ par Internet sur le site fédéral.

Les engagements se faisant par Internet, les clubs non qualifiés qui s'engageraient sur cette épreuve, ne pourront prétendre au remboursement de leur engagement et le départ leur sera refusé.

Parcours : Rue Jules Ferry, rue de Chalautre, rue du 27 août 1944, voie aux vins, rue d'Hermé, D78, soit 8.1 Km à parcourir 13 fois (105.3 kms).

Dossards : Rue Jules Ferry de 7h45 à 8h45.

Départ : 9h00 Rue Jules Ferry.

Arrivée : Rue Jules Ferry.

Contrôle Médical : Rue du vieux château.

Protocole à 12h30 : Podium devant la mairie, place de l'Eglise.

Il sera établi un prix d'équipe sur 3 hommes au classement scratch de l'épreuve.

CLUB VAINQUEUR EN 2018 : TEAM PELTRAX –CSD.

Récompenses :

- 6 bouquets, 6 médailles et 1 coupe à la première équipe de l'épreuve.
- 1 coupe aux clubs classés 2^{ème} et 3^{ème}
- 1 bouquet et 1 coupe au vainqueur de l'épreuve.

EPREUVE SANS PRIX

Ecoles de Cyclisme

Epreuve réservée uniquement aux associations franciliennes qualifiées dans cette catégorie.

Le club organisateur des Challenges, s'il possède une activité « école de vélo » et qu'il n'est pas qualifié par le classement référent, sera qualifié d'office exclusivement pour cette catégorie.

Les équipes pourront être composées au maximum de 2 précenciés, 2 poussins, 4 pupilles et 4 benjamins.

Le développement sera limité à 6,40 m pour les benjamins et 5,60 m pour les autres catégories, le blocage d'un dérailleur sera accepté avant le contrôle des braquets effectué 15 minutes avant le départ. Toute absence au contrôle des braquets entraînera le refus de participation à l'épreuve.

Parcours : Rue du Vieux Château, Rue Jules Ferry, Rue Creuse, Rue du Petit Paraquet, Rue de l'Eglise, Rue de Chalautre soit 2 km à parcourir : 1 fois pour les précenciés soit 2 km, 2 fois pour les poussins soit 4 km, 4 fois pour les pupilles soit 8 km, 6 fois pour les benjamins soit 12 km.

Dossards : 10h45 à 11h45, Place de l'église

Départs : Précenciés : 12h00, Poussins 12h15, Pupilles 12h35, Benjamins 13h05 .

Arrivée : Haut de la Rue du Vieux Château.

Contrôle Développement : Impasse 150m de l'Arrivée Rue du Vieux Château.

Protocole à 14h15 : Podium devant la mairie, Place de l'Eglise.

Le classement par équipes sera effectué par l'addition des places obtenues par les 4 meilleurs coureurs de chaque équipe dans trois catégories différentes. Pour la catégorie précenciés, un seul coureur sera pris en compte.

Les clubs dont l'effectif ne permet pas d'être présent dans une des catégories pourront cependant participer mais avec un handicap de 100 points dans la catégorie absente.

CLUB VAINQUEUR EN 2018 : JS FERTE GAUCHER.

Récompenses :

- 1 bouquet et 1 médaille au vainqueur de chaque catégorie.
- 1 médaille au 2^{ème} et au 3^{ème} de chaque catégorie.
- 12 bouquets, 12 médailles et 1 coupe à la première équipe.
- 1 coupe aux clubs classés 2^{ème} et 3^{ème}.
- 1 médaille et une rose aux 3 premières féminines de chaque catégorie

Minimes

Epreuve réservée uniquement aux associations franciliennes qualifiées dans cette catégorie.

Composition des équipes : de 2 coureurs minimum à 5 coureurs maximum.

Composition possible avec licenciées féminines Minimes et Cadettes avec braquet minime.

Engagements : 7€ par Internet sur le site fédéral.

Parcours : Rue Jules Ferry, rue de Chalautre, rue du 27 août 1944, voie aux vins, rue d'Hermé, D78 soit 8.1 Km à parcourir 4 fois (32,4 kms).

Dossards : Rue Jules Ferry de 12h30 à 13h30.

Contrôle des braquets : de 13h30 à 13h45.

Départ : 13h45 Rue Jules Ferry.

Arrivée : Rue Jules Ferry.

Contrôle Médical : Rue du vieux château.

Protocole à 15h15 : Podium devant la mairie, place de l'Eglise.

Prix d'équipe sur deux coureurs au classement scratch de l'épreuve.

CLUB VAINQUEUR EN 2018 : EC MONTGERON VIGNEUX.

Récompenses :

- 5 bouquets + 5 médailles + 1 coupe à la première équipe de l'épreuve.
- 1 bouquet aux 3 premiers de l'épreuve.

Cadets

Epreuve réservée uniquement aux associations franciliennes qualifiées dans cette catégorie.

Composition des équipes : de 3 coureurs minimum à 5 coureurs maximum.

Composition possible avec licenciées féminines Cadettes et Juniors avec braquet cadet.

Engagements : 7€ par Internet sur le site fédéral.

Parcours : Rue Jules Ferry, rue de Chalautre, rue du 27 août 1944, voie aux vins, rue d'Hermé, D78 soit 8.1 Km à parcourir 8 fois (64,8 kms).

Dossards : Rue Jules Ferry de 14h00 à 15h00

Contrôle des braquets : de 15h00 à 15h15.

Départ : 15h15 Rue Jules Ferry

Arrivée : Rue Jules Ferry

Contrôle Médical : Rue du vieux château

Protocole à 17h30 : Podium devant la mairie, place de l'Eglise.

Prix d'équipe sur 3 coureurs au classement scratch de l'épreuve.

CLUB VAINQUEUR EN 2018 : ARGENTEUIL VAL DE SEINE 95.

Récompenses :

- 5 bouquets + 5 médailles + 1 coupe à la première équipe de l'épreuve.
- 1 bouquet aux 3 premiers de l'épreuve.

SUPER CHALLENGE NICOLE MORIZOT

Un classement général sera établi par l'addition des places du classement par équipes dans 4 épreuves.

Un podium final réunira les trois premières équipes. En cas d'égalité, c'est le classement des écoles qui sera prépondérant.

La 1^{ère} équipe se verra remettre le Super Challenge 2018.

Un trophée sera remis aux clubs classés 2^{ème} et 3^{ème}.

Protocole à 18h00 en présence obligatoire des trois premières équipes.

CLUB VAINQUEUR EN 2018 : US METRO TRANSPORTS

**ANIMATIONS, BUVETTE, RESTAURATION SUR PLACE AU
PODIUM ET A L'ARRIVEE.**

Clubs qualifiés pour les Challenges du CIF 2019

2-3-J	CADETS	MINIMES	ECOLES
Tenant du titre : Team Peltrax CSD	Tenant du titre : Argenteuil Val de Seine 95	Tenant du titre : EC Montgeron Vigneux	Tenant du titre : JS Ferté Gaucher
Clubs Qualifiés :	Clubs Qualifiés :	Clubs Qualifiés :	Clubs Qualifiés :
Olympique CVO Parisis A C 95 Paris Cycliste Olympique EC Montgeron Vigneux US Metro Transports Argenteuil Val de Seine VC Montigny Bretonneux CM Aubervilliers 93 VCA du Bourget ACBB VC Fontainebleau Team 94 Cycling ESC Meaux US Maule Cyclisme Pédale Combs La Villaise ES Persanaise VC Etampes USM Gagny VC Garennois JS Ferté Gaucher UC Bords de Marne CSM Clamart VC Savigny sur Orge	Parisis A C 95 VC Montigny Bretonneux EC Montgeron Vigneux Paris Cycliste Olympique CC Igny Palaiseau 91 Lagny Pontcarré Cyc. CSM Clamart VC Fontainebleau US Maule Cyclisme US Metro Transports EC Aulnay Olympique CVO Les Rayons de l'Avenir Team 94 Cycling EC Vernouillet V T JS Ferté Gaucher CC Saclay USM Gagny VC Savigny sur Orge US Créteil A Soisy Enghien La Barre VC Compans VC Elancourt SQY	A Soisy Enghien La Barre Lagny Pontcarré Cyc. JS Ferté Gaucher VC Montigny Bretonneux US Metro Transports Argenteuil Val de Seine 95 Paris Cycliste Olympique US Maule Cyclisme EC du Houdanais Team 94 Cycling Antony Berny Cycliste Parisis A C 95 Les Rayons de l'Avenir VC Compans US Ezanville Ecoeu VC Fontainebleau EC Aulnay CS Villetanause CC Igny Palaiseau 91 VC Savigny sur Orge ES Persanaise CC Ponthierry Pringy ESC Meaux CC Saclay UC Longjumelloise CSM Epinay sur Seine Roue d'Or Conflanaise	EC Montgeron Vigneux CS Villetanause Parisis AC 95 EC Aulnay Lagny Pontcarré Cyclisme Rayons de l'Avenir CSM Clamart UC Longjumeau A Soisy Enghien La Barre ESC Meaux CSM Epinay CC Igny Palaiseau 91 US Ezanville - Ecoeu Team 94 Cycling AS Corbeil Essonne VC Savigny CM Aubervilliers CS Dourdannais ES Persan SCA 2000 Evry Argenteuil Val Seine 95 Antony Berny Cycliste AV Thiais ES Gervais Lilas Paris Cycliste Olympique VC de Compans Olympique Cycliste VO CSM Puteaux Guidon Provinois US Nemours Saint Pierre